



Communiqué

Lausanne adapte sa stratégie face à la crise du crack : renforcer l'accompagnement, la coordination et la sécurité

Lausanne, comme d'autres villes suisses et européennes, est confrontée à une crise du crack et à son impact négatif sur la qualité de vie dans l'espace public. Face à cette situation, la Municipalité présente une nouvelle stratégie globale, reposant sur une gouvernance renforcée. Elle s'accompagne de mesures concrètes : extension des horaires de l'Antenne de l'ECS, mise en place de critères d'accès, renforcement de l'équipe sociale de rue et des équipes sécuritaires dans l'espace public et dans la lutte contre le trafic de drogue. Une réflexion visant à regrouper les prestations socio-sanitaires dans un lieu unique va être lancée.

« Comme à Zurich, Bâle ou Genève, les mesures mises en place sont nécessaires, mais ne suffisent pas face à la crise actuelle » explique Émilie Moeschler, conseillère municipale chargée des sports et de la cohésion sociale. « Notre priorité est de préserver la qualité de vie et la sécurité dans l'espace public tout en améliorant l'accompagnement des personnes consommatrices. Cela nécessite d'avoir une stratégie transversale et coordonnée, basée sur une vision partagée ».

L'Antenne de l'ECS répond à un besoin réel avec en moyenne 200 consommations chaque jour (79 à l'ECS du Vallon). Ces derniers mois, l'équipe de travail social de rue a été étoffée (passant de 4 à 7 personnes cet automne), tout comme les agents d'accueil et de sécurité. La présence et l'action de la police ont été intensifiées ainsi que le nettoyage de l'espace public. Le Service de médecine des addictions du CHUV a complété ce dispositif avec, notamment, des permanences médicales hebdomadaires dans les ECS depuis juillet 2025.

Un dispositif social et sanitaire consolidé

L'évaluation menée par Unisanté, entre mai 2024 et mai 2025, souligne la pertinence des mesures complémentaires à la pérennisation de l'ECS du Vallon, tout en recommandant de les adapter. Aussi, afin d'améliorer la prise en charge des personnes consommatrices, les horaires de l'Antenne seront étendus aux lundis et mardis matin ainsi que durant la pause de la mi-journée. Le soir, elle fermera à 22h (21h30 actuellement).

Courant 2026, l'accès aux ECS sera réservé aux personnes domiciliées dans le canton de Vaud afin de répondre aux demandes du Conseil d'Etat vaudois et du Conseil communal de Lausanne.

Afin de renforcer le soutien et l'accompagnement des personnes consommatrices, la Municipalité souhaite étudier le regroupement des prestations socio-sanitaires sur un seul site : échange de matériel, repas, places de consommation, prestations d'hygiène, petits jobs, prestations et permanences infirmières et, à terme, hébergement de nuit. Pour des raisons de configuration des lieux, mais aussi en raison du réaménagement à venir de la place de la Riponne, l'emplacement actuel doit être considéré comme transitoire.



Sécurité accrue dans l'espace public

La présence des agents de sécurité et d'accueil est renforcée à proximité de l'Antenne de l'ECS à la Riponne afin de poursuivre leurs missions: désamorcer les situations potentiellement conflictuelles, accentuer la surveillance et rediriger les personnes concernées vers l'Antenne.

Les effectifs de police et les agents d'accueil et de sécurité assureront, dès le 17 novembre 2025, une présence 24 heures sur 24 tant dans les secteurs nord et sud de la Riponne, incluant la station de métro, les places Auberjonois, de la Palud et Arlaud. Cette démarche s'inscrit dans un renforcement global de la présence uniformée au centre-ville et de lutte contre le trafic de drogue et le deal de rue. « Nous renforcerons également le dialogue avec le voisinage, les établissements et les commerces, afin de répondre rapidement à leurs sollicitations et d'adapter, au besoin, notre dispositif » affirme Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal chargé de la sécurité et de l'économie.

Une gouvernance renforcée et mieux coordonnée

La nouvelle stratégie repose sur une gouvernance renforcée et une coordination étroite entre les services de la Ville, les partenaires subventionnés et les instances cantonales. Elle vise d'une part à décloisonner les approches entre réduction des risques, santé publique, et sécurité, et d'autre part à construire une vision partagée de l'espace public.

Elle se décline en trois axes :

- Accompagnement et prise en charge des personnes consommatrices les plus vulnérables, sous la responsabilité du Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité ;
- Réduction des incivilités et des nuisances dans l'espace public, sous la responsabilité du Secrétariat général de la direction Sécurité et économie ;
- Lutte renforcée contre le trafic de stupéfiants, sous la responsabilité du Corps de police.

Consciente de l'urgence et de l'importance de la situation, le pilotage global sera assuré par un·e chargé·e de stratégie, rapportant directement à une délégation de la Municipalité. Un monitoring amélioré permettra un suivi opérationnel précis afin de réagir rapidement à l'évolution de la situation.

Avec cette stratégie, la Municipalité réaffirme sa volonté d'agir de manière concrète et de construire – avec le Canton, ses partenaires institutionnels et associatifs – une réponse durable à un phénomène complexe qui touche l'ensemble des villes suisses.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/ecs

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, direction de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 11 novembre 2025